



La Croix

Le Samedi, 12 Février, 1921 - Vol. xviii - No 17

JOSEPH BEGIN, directeur

Montréal, Case postale 1329

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, COLONISATION

Abonnement Payable d'avance
CANADA
1 an, \$2.50; 6 mois \$1.00
MONTREAL ET BANLIEUE (par la poste)
1 an \$2.50; 6 mois 1.25
ÉTATS-UNIS
ETRANGER (Union postale)
1 an, 2.25; 6 mois 1.25
Un numéro, 5 sous

DE CHARYBDE EN SCYLLA

En passant par la buvette

La loi de 1919 réglementant, dans la province de Québec, la vente des boissons enivrantes, est un immense fiasco. Le gouvernement lui-même l'avoue.

Et elle n'a pas eu le résultat qu'on en attendait, parce que les autorités n'ont pas su la faire observer.

Les infractions deviennent de plus en plus nombreuses et publiques et le gouvernement ne sévit point. Pourquoi? Sans doute, parce qu'il a décidé, depuis quelque temps, de devenir lui-même marchand d'alcool à la place de tous les autres.

Il ne le dit pas; mais il y voit de gros bénéfices.

Argent maudit!....

Déjà, il a soumis à la législature un nouveau projet de loi qui lui donne le droit exclusif d'acheter et de vendre, dans notre province, toutes les boissons enivrantes, même les vins, à l'exception de la bière qu'il réserve aux tavernes où elle pourra être vendue au verre, comme par le passé.

Ainsi, les buvettes ne seront pas atteintes par la nouvelle loi. M. Taschereau leur laisse la vie! Il les trouve sans doute utiles aux voyageurs qui vont de Charybde en Scylla!

Voilà donc le gouvernement marchand d'alcool; et de cet alcool, tous les voyageurs pourront en avoir à l'avenir, ouvertement, librement et autant qu'ils en voudront.

Notre province deviendra le paradis terrestre des amis de la bouteille, pas seulement du verre... de la bouteille! C'est un progrès! Il nous en viendra d'Ontario, du Vermont, du Maine en automobiles pleins, en chars bondés. Terre de Québec! Terre de liberté! chanteront en choeur les soldards, lorsqu'ils retourneront dans leurs pays et leurs foyers!

La nouvelle loi favorise la tempérance, dit M. Taschereau. Et les buvettes qu'il maintient ouvertes, que favorisent-elles?..

Nous aurions cru à la bonne foi du gouvernement, si, d'un coup de main énergique, il les avait fermées. Il fait déjà preuve de faiblesse. Que sera-ce donc, lorsqu'il trouvera profit à écouler sa propre marchandise?!

La nouvelle loi pourvoit à la nomination d'une commission de cinq membres qui achètera et vendra au nom du gouvernement. Les pouvoirs de cette commission sont arbitraires. La loi commune ne peut même pas l'atteindre. Seul, le gouvernement, par son droit de révocation, pourra indirectement la contrôler. Si elle ne fait pas son devoir, le public n'y pourra rien. Il sera complètement désarmé. Il n'aura plus qu'à dormir sur le bord de l'abîme en attendant qu'il y roule.

JOSEPH BEGIN

Le Canada sera la proie des Etats-Unis

La prochaine guerre surgira entre les Etats-Unis et l'Angleterre, et le Canada en sera le champ de bataille. Les provinces de l'Ouest seront les premières attaquées, par Winnipeg. Cette ville stratégique une fois tombée aux mains des Etats-Unis, le reste des prairies ne fera pas de résistance.

L'Est du Canada résistera-t-il davantage. Nous en doutons, si, alors, les liens actuels de la Confédération le tiennent attaché au sort de l'Ouest. Dans sa débâcle, celui-ci entraînera toutes les provinces de l'Est, et, un matin, Québec apprendra qu'il fait partie de l'Union américaine fondée par Washington.

L'Angleterre ne s'opposera même pas au changement. Elle demandera une compensation par ailleurs. Seule une puissante armée de terre pourrait repousser les nombreuses légions américaines; mais cette armée, il nous sera impossible de l'avoir. Les Anglais d'Angleterre ne tiendront sûrement pas à se battre pour les Canadiens.

Il serait donc bon pour nous de détacher le plus tôt possible notre sort de celui de l'Ouest. Nous trouverons notre avenir comme peuple dans le Bas-Canada, mais dans un Bas-Canada homogène et autonome.

Voici, sur cette question d'une guerre possible entre l'Angleterre et les Etats-Unis, une déclaration de M. J.-J. Mansfield, représentant du Texas au Congrès, faite au *New-York World* et que nos lecteurs liront avec beaucoup d'intérêt:

«Il n'y a plus, en ce moment, dit M. Mansfield, que trois nations pouvant être considérées comme des puissances navales, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon, en l'ordre précité. Notre effectif naval est maintenant plus du double de celui du Japon. Par conséquent, et on ce qui concerne notre pays, il n'y a aucun besoin urgent d'expansion navale considérable. La concurrence se trouve réduite à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Le point vulnérable de la Grande-Bretagne est le Canada. Il s'en suit donc qu'en dépensant seulement cinq cents millions à nous préparer à toute éventualité le long de la frontière canadienne et sur les grands lacs, la Grande-Bretagne s'en trouverait bien plus menacée qu'en dépensant dix milliards pour des dreadnoughts sur les hautes mers.

«Mais nous avons depuis longtemps convenu avec la Grande-Bretagne de ne pas la menacer là où elle est complètement à notre merci, et c'est pourquoi tous ceux qui nous prêchent sans cesse une politique de grande expansion navale voudraient nous voir lutter avec la Grande-Bretagne là où ce serait nous qui pourrions courir plus de risques d'être à sa merci. Pourquoi, je me le demande, ferions-nous fi du grand

avantage stratégique que la nature nous a départi, à moins que la Grande-Bretagne ne se déclare prête à nous accorder des concessions correspondantes? Nous avons, par traité, convenu avec la Grande-Bretagne de restreindre nos entreprises navales sur les grands lacs. Fort bien, mais alors pourquoi la Grande-Bretagne ne conviendrait-elle point, à son tour, de limiter sa puissance sur les mers?

«En d'autres termes, et dégagé de tous les ménagements qu'impose la diplomatie, cela équivaut à peu près à ceci: Donnant, donnant. Nous voulons bien continuer à nous montrer bons garçons et à faire bon ménage avec vous. Mais vraiment, tout de même, nous serions de fiers nigauds de ne pas tirer parti des avantages que la Providence nous donne. Cessez donc, une bonne fois, de nous menacer sur mer. Ou bien, sans cela, à la première occasion, nous donnerons ordre à nos vaillantes légions de traverser la frontière, et, v'lan! le Canada aura vécu.»

Oui, v'lan! le Canada aura vécu!

ÇA Y EST!

Monsieur le Directeur de la *Croix*,

Je constate un fait, un fait encourageant pour la *Croix*. Et je suis fier, moi, un lecteur de la première heure, de le signaler.

Si la *Croix* prend une cause, on peut être sûr d'avance qu'elle la gagnera. Sa fermeté, sa précision et sa sagacité la font redoutable aux adversaires et on même temps précieuse aux gens de bien.

L'agriculture et la colonisation ont trouvé en elle une protectrice énergique qui saura faire respecter leurs droits violés.

Quelle activité depuis quelques semaines autour de ces deux grandes questions! Et quel réveil, aussi, même parmi les plus indifférents.

Notre ministre de l'agriculture en est tout abasourdi!

Il croyait avoir tout fait. Et voilà qu'on lui prouve qu'il n'a presque rien fait.

À dire vrai, c'est renversant. Goliath aurait-il cru que le petit David pût le terrasser de sa petite fronde!

Ça y est! M. Caron devra marcher comme les autres ou il sera descendu de son piédestal. Et le dieu aux pieds d'argile sera brisé comme une vulgaire statue.

Votre etc,
M. T.

Le gouvernement provincial a repoussé, comme la *Croix* le demandait, la délégation qui est venue lui demander un emprunt de 20,000,000 de piastres pour la construction de logements à Montréal. Il n'est pas en faveur de ce projet. Tant mieux!

Le cardinal Netto, ancien patriarche de Lisbonne que la Révolution portugaise avrit exilé, est mort en Espagne. Il avait 80 ans.

Un grave conflit sur le mariage

Le Conseil Privé ne reconnaît pas les empêchements au mariage déterminés par l'Eglise

Le Conseil Privé vient de déclarer valide, au point de vue civil, le mariage Despatie-Tremblay. C'est une grave décision et des plus erronées. Il en résulte que deux personnes, n'étant absolument pas mariées, peuvent légalement vivre ensemble et jouir de tous les effets civils d'un vrai mariage.

Il s'agit de savoir si les tribunaux de la province de Québec sont tenus de reconnaître comme empêchements au mariage ce qui est reconnu comme tels par les différentes confessions religieuses. Le Conseil Privé a décidé dans la négative. Il a aussi déclaré que l'autorité décernée aux ministres protestants pour célébrer les mariages était parfaitement générale, et ne dépend en aucune manière de la croyance religieuse de la personne qui doit se marier, et qu'il en est de même pour les ministres catholiques.

L'article 127 du Code civil qui vise cette question se lit comme suit: «Les autres empêchements admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultat de la parenté ou de l'affinité ou d'autres causes, restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et sociétés religieuses.»

C'est-à-dire que l'article 127 consacre les règles suivies, avant la cession, par les catholiques, et leur donne force légale. Comment le Conseil Privé peut-il décider, en marge de cet article, que ces règles des différentes confessions religieuses n'obligent pas les tribunaux civils?

Les juges répondent: «La loi n'intervient d'aucune façon dans la juridiction des tribunaux ecclésiastiques de la religion catholique sur ses membres en tant qu'il s'agit de questions de conscience, mais elle ne leur donne aucune opération civile. Il n'appartient qu'aux individus en cause de se plier à ces décrets ou non.

«Aux yeux de la loi, les parties à qui s'appliquent les objections formulées par l'article 127 ne possèdent aucune incompatibilité inhérente au mariage. Cette incompatibilité n'est rien autre qu'une question de conscience ou d'orthodoxie et n'empêche pas les parties d'être mariées par d'autres autorités compétentes ou selon d'autres rites.»

En un mot, le Conseil Privé enlève au mariage son caractère sacramentel, pour en faire un simple contrat civil que n'importe quel ministre religieux peut légaliser.

De là au mariage civil, comme en certains pays, il n'y a qu'un pas.

JOSEPH BEGIN

SOURDES MACHINATIONS

Trahison Infernale

Explications lucides d'une campagne ténébreuse

Sous cette rubrique, le *Courrier de Saint-Hyacinthe* a publié l'article et les deux déclarations solennelles suivantes qui se passent de commentaires. Elles confirment ce que la *Croix* a écrit sur ce triste sire qu'on appelle Téléphore-Damien Bouchard:

«La population de la cité de Saint-Hyacinthe vient de faire une élection municipale pour la charge de Maire. Deux candidats ont brigué les suffrages: M. Augustin et M. Bouchard.

«Désireux de faire son devoir et d'empêcher la fonction de premier magistrat de la Cité de Saint-Hyacinthe de tomber de nouveau entre les mains d'un homme dangereux, *Le Courrier* a porté à l'attention de ses lecteurs les faits suivants. Nous nous sommes basés simplement sur la vérité telle qu'elle était évidente par les deux déclarations solennelles que nos lecteurs pourront lire plus bas.»

«Depuis longtemps, M. Bouchard était tenu en suspicion par une partie notable de notre population. Ses agissements dans le domaine politique et sur le terrain municipal donnaient un semblant de raison à ceux qui combattaient la candidature de M. Bouchard. Il faut admettre cependant que la preuve totale, complète et intégrale des intentions de M. Bouchard n'avait pas encore été faite.

«Quand M. Bouchard se rendait à Cowansville pour y débattre contre le clergé catholique; quand M. Bouchard se présentait devant un club neutre de la Cité de Montréal pour insulter ses compatriotes en affirmant «que les Canadiens français étaient des scieurs de bois, des porteurs d'eau»; quand M. Bouchard sur le parquet de la Chambre d'Assemblée à Québec battait en brèche notre système éducationnel; qu'il continuait ses escarmouches contre le Conseil de l'Instruction Publique; qu'il attaquait M. Magnan, aujourd'hui à la tête de notre système d'Instruction publique; quand en toutes circonstances M. Bouchard demandait la destruction de notre système éducationnel, et qu'il se mettait en marge de son parti sur cette importante question de l'Instruction publique, quand au cours du procès institué contre *La Croix* de Montréal, M. Bouchard déclarait sous serment qu'il avait fait parti de la Loge de l'Emancipation, mais qu'il en était subséquemment sorti; quand M. Bouchard dans le même temps où il prétendait être sorti de la Loge de l'Emancipation faisait une retraite solennelle chez les RR. PP. Dominicains et qu'il clôturait cette retraite par une communion solennelle

à la messe de 8 heures et demie; quand au cours de sa campagne électorale de 1912, M. Bouchard se promenait avec le certificat de confession du Révd. M. Laurence, curé de La Présentation; quand plus tard le même M. Bouchard était responsable de la disparition de l'image du Sacré-Coeur de toutes les bâtisses publiques de la Cité de Saint-Hyacinthe et qu'on l'accusait d'avoir déclaré «que si cette image sainte restait en place il faudrait mettre à côté l'image de Luther», toute notre population devant ces faits, ces déclarations et ces actes publics, toute la population disions-nous, était partagée en deux camps.

«Les amis de M. Bouchard disaient qu'il était converti, les adversaires affirmaient qu'il était le même qu'au temps de l'Emancipation, qu'il poursuivait la même campagne et qu'il était encore le partisan et le successeur de Mre Godfroy Langlois (l'ancien Petit Père) de la loge fameuse de l'Emancipation affiliée au Grand Orient de Paris. Chaque fois que M. Bouchard était accusé, il avait soin de se défendre comme un diable dans l'eau bénite. Chaque fois qu'il était attaqué, il poursuivait ses dénonciations devant les tribunaux. Il déclarait en toutes circonstances qu'il était un honnête homme, qu'il était persécuté, que ses adversaires étaient des méchants et que lui était la bonté même, la pureté même, la vérité même.

«Et pendant toute la durée de cette campagne qui date de 1904, c'est-à-dire dix-sept ans, M. Bouchard a toujours affirmé qu'il était un bon catholique et ses partisans ont déclaré que ses persécuteurs le traitaient d'une odieuse façon.

«Pour l'édification du bon peuple de Saint-Hyacinthe, nous publions ci-après deux déclarations solennelles. Disons en quelles circonstances elles ont été données.

«Dans le cours du mois de novembre 1920, M. Bouchard résolut de vendre son journal *Le Clairon*. Pour cette gazette qui avait une circulation de trois cent cinquante (350) copies par semaine, il eut l'audace de demander la modique somme de trente-cinq mille piastres (35,000.) Il eut soin, en considération du prix exorbitant qu'il demandait, d'exiger que le *Clairon* continuerait à être radical dans sa rédaction. Après avoir fait connaître que l'un de ses actionnaires était M. Godfroy Langlois, de triste mémoire, M. Bouchard exigea que le *Clairon* une fois vendu pour \$35,000 continuerait à défendre la doctrine chère à Godfroy Langlois. Et c'est cet homme qui sollicite encore les suffrages de la population catholique de Saint-Hyacinthe, pour être son premier magistrat. Il veut garder ce poste honorifique afin de pouvoir continuer sa campagne maudite pour détruire l'influence du clergé, pour amener le peuple contre notre système éducationnel et faire de notre population un peuple d'émancipés. Les électeurs de Saint-Hyacinthe vont-ils continuer à supporter plus longtemps ce sectaire haineux et hypocrite, qui affiche devant ses fidèles son intransigence, son radicalisme, mais qui devant les catholiques fait patte de velours au clergé et à ceux qui veulent continuer à vivre dans le giron de l'Eglise?

DECLARATION SOLENNELLE

«Le soussigné, G. A. Morin, des

cité et district de Montréal, déclare solennellement: le ou vers le 25 novembre 1920, je me suis rendu à St-Hyacinthe, pour y rencontrer M. T. D. Bouchard. Nous sommes entrés en pourparlers pour l'achat du journal le *Clairon*, M. Bouchard nous a informé qu'il était prêt à vendre le *Clairon*, mais qu'il croyait préférable de consulter d'abord ses actionnaires. Parmi ses actionnaires M. Bouchard a mentionné le nom de M. Godfroy Langlois, fondateur du journal *Le pays*, de Montréal. Nous avons appris que le journal avait une circulation de trois cent cinquante (350) copies par semaine et que son meilleur client était l'Hôtel-de-Ville de St-Hyacinthe. Après cette entrevue, nous avons pris rendez-vous à Montréal, pour la semaine suivante. A la date fixée M. Bouchard s'amena à Montréal et nous informa qu'il était prêt à vendre le *Clairon* au prix de \$35,000, mais à la condition expresse que le journal, une fois vendu, devrait continuer à défendre la doctrine de Godfroy Langlois. Dans mon entrevue avec M. Bouchard, à St-Hyacinthe et à Montréal, j'étais accompagné par M. H. Perras, gérant de Banque, des cité et district de Montréal.

«Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la loi concernant la preuve au Canada.

Signé: G. A. MORIN.

«Déclaré devant moi à Montréal ce 10ème jour de janvier, 1921.

CHS. ARCHAMBAULT, C. C. S.

DECLARATION SOLENNELLE

«Le soussigné, H. Perras, Gérant de Banque, des Cité et district de Montréal, déclare solennellement: j'ai pris connaissance de la déclaration de M. G. A. Morin concernant l'achat du journal le *Clairon* et toutes les affirmations y contenues sont vraies à ma connaissance; le consentement de M. Bouchard à vendre le *Clairon*, la circulation du journal, la clientèle de l'Hôtel de Ville de St-Hyacinthe, le nom de Godfroy Langlois comme actionnaire du *Clairon*, la somme de \$35,000 pour couvrir la transaction et la condition que le journal continuerait à défendre la doctrine de Godfroy Langlois.

«Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la loi concernant la preuve au Canada.

Signé: H. PERRAS.

Déclaré devant moi à Montréal, ce 10e jour de janvier, 1921.

CHS. ARCHAMBAULT, C. C. S.

La politique et la religion

PAR
Louis Veillot

Le grand usage qu'on a fait dans l'Assemblée Nationale de la maxime qu'il ne faut pas mêler la politique à la religion, nous porte à attirer l'attention de nos lecteurs sur cette banalité pernicieuse. Il est ennuyeux et même humiliant d'entendre de bons Français, et jusqu'à de bons chrétiens, réciter cela sur tous les tons comme une vérité aussi certaine que l'existence de M. Thiers. Un député, qui n'est ni professeur de droit, ni avocat, ni autre chose qui le puisse pousser à déprimer des son-

rités vaines, a dit avec émotion qu'on ne saurait être un véritable homme d'Etat sans avoir une foi religieuse, et après avoir très convenablement développé ce thème, il a conclu qu'il fallait bannir les discussions religieuses de l'enceinte où se font les lois et les affaires! On l'a très fort applaudi. Messieurs, ne compromettons jamais les intérêts permanents et éternels de la religion en les solidarissant avec les intérêts accidentels et éphémères de la politique; tout y perd, et la politique et la religion. (Très bien! très bien! — Applaudissements à droite). Oui, très bien; mais cherchez un peu ce que cela veut dire, et quelle idée on y peut prendre et de la politique et de la religion. Il nous semble que l'orateur se serait moins trompé s'il avait dit:

«Messieurs, pour vivre nous sommes obligés de manger: eh bien! jurons de ne jamais prendre aucune nourriture!»

L'homme est essentiellement un animal religieux ou irreligieux, et la chose est encore plus vraie du Français que de tout autre peuple. C'est par là qu'il se distingue souverainement de la brute. Il est au-dessus d'elle par la religion, au-dessous d'elle par l'irreligion; il n'est jamais la brute pure, vivant en dehors de toute religion et de toute irreligion. Il peut s'efforcer d'y parvenir, il peut croire qu'il y parvient, mais la chose lui est impossible, rien n'est plus contre sa nature particulière; il fait de la religion ou de l'irreligion invinciblement. Et M. Baze lui-même, quelque résistance qu'il y veuille faire, n'est qu'un composé artificiel qui finira par se résoudre, ou pour M. de Belcastel ou pour M. Tolain.

La nation des Francs fut créée pour mêler la religion et la politique. C'est pour cela qu'elle a vécu, c'est par là qu'elle a duré. Elle a été si grande, et deviendra plus grande encore, pour cette seule et unique cause. L'idée absurde de ne pas mêler la politique et la religion nous vient, comme tant d'autres, du règne de Louis-Philippe; comme tant d'autres, c'est un mensonge et une tromperie. Le règne de Louis-Philippe, qui fut en tout le plus contraire au génie de la France, et le plus dénationalisé qu'on ait vu, vrai régime d'emprunts faits de tous les côtés par de faux savants et de faux sages, imagina cette belle machine. C'était peut-être dans sa pensée, l'art de ne faire ni politique ni religion; mais au fond elle favorisait beaucoup l'irreligion très active qui constituait principalement sa politique. Il n'osait, ni ne pouvait, ni ne voulait même déclarer, comme le premier Bonaparte, son ambition de s'asservir la religion; il travaillait à l'éteindre, et il disait: Ne nous en occupons pas, mais faisons des lois et des moeurs qui la tuent. Ce fut aussi la politique de Napoléon III. Nous en avons l'aveu formel, d'ailleurs peu nécessaire. Elle ne réussit ni à l'un ni à l'autre, ni à la France politique; elle ne réussit qu'à Dieu, grâce au tempérament qu'il a fait à la France. La France méla, suivant sa coutume, la religion à la politique, et les méla plus que jamais en dépit des assoupissements où l'on parvenait à la réduire. L'assoupissement ne peut devenir le sommeil. Elle fit de la politique pour ou contre la religion et renversa opportunément les endormeurs. Néanmoins, ils parvinrent à accrédi-ter leur formule, et nous voyons qu'elle ne manque pas d'échos. Seulement, par bonheur, les échos sont inconscients. Ils répètent la formule, et dans une mesure qui va loin quelquefois ils mêlent la politique à la religion. Nous les défions bien de s'en dispenser, de réussir à s'occuper du corps sans tenir compte de l'âme. Ils ont fait de la politique religieuse, ils en font, et nous leur annonçons qu'ils continueront d'en faire de plus en plus et de mieux en mieux.

Nous avons la joie d'avoir toujours prévu et toujours prédit ce résultat. Si l'on veut nous permettre un souvenir de vieux croisé, nous disions, dès le début, vers 1842, qu'il n'y aurait pas d'obstacles décisifs et que rien ne peut arrêter la mer qui monte et la sève qui revient. On était bien loin alors des pèlerinages, des églises votives au Sacré-Coeur, de toutes les choses que nous voyons; mais la foi criait en nous. Puisqu'elle nous avait éveillés, elle en éveillerait bien d'autres; puisque Dieu restait dans le ciel, il parlerait à sa France et la ferait rentrer en Europe, et un jour viendrait, et n'était par loin, où la France ferait de la bonne religion pour faire enfin de la bonne politique. «Et si l'on vous annonçait qu'avant la fin de ce siècle la messe catholique sera célébrée à Sainte-Sophie de Constantinople et à Saint-Paul de Londres, il faudrait dire: Pourquoi pas?»

Est-ce que le coeur chrétien et français de M. Baze serait tant contristé, parce que le mélange de la politique et de la religion procurerait ce triomphe de l'Internationale noire, entrevu par Joseph de Maistre? Cette bête de Joseph de Maistre, dirait l'excellent M. Sarcey, qui se reconnaît incapable de l'imiter.

La mer monte, la sève revient, la sève de France! Assurément, l'arbre n'a pas encore sa parure de vert feuillage et le flot puissant de la vie ne baigne pas encore le rivage attristé; mais c'est la sève et les bourgeons sont pleins; et cette raie d'argent qui paraît à l'horizon, c'est la mer. Disons plus et mieux, c'est Dieu, Dieu qui nous sourit et qui veut pardonner. Qui nous empêchera de courir à lui dans un frémissement de reconnaissance et d'amour et de briser à ses pieds nos erreurs? Père, Père nous avons péché contre vous et contre nous, et nous sommes tombés dans l'abjecte servitude, mais vous êtes notre père et nous sommes vos fils, et vous nous recevrez en miséricorde! Nous sommes lâches et craintifs encore, et vous encouragerez. Le même jour où nous apportons une église; les Prussiens s'en vont. Encore un peu de temps, nous ferons mieux et vous ferez plus.

Et vous, messieurs les honnêtes gens et députés, qui craignez tout et le reste, et qui avez autant de peur du bien que du mal, accoutumez-vous à ne pas craindre le bien, et le mal ne vous fera plus peur. Le jour où vous affirmerez le bien, le mal sans doute existera encore, mais il perdra son assurance et vous le combattrez avec la certitude de vaincre. Cette vieille France a déjà vu les mêmes ennemis. Elle est allée vers eux la croix à la main et elle les a vaincus. Souvenez-vous que la France s'est faite par des assemblées délibérantes qui ont mêlé la religion à la politique, et qui même n'ont pas eu d'autre politique que la religion. Nos pères fondaient des monastères, ils y établissaient le *Laus perennis*, et des hommes d'Etat en sortaient qui faisaient des choses que vous ne savez plus, pour une durée que vous ne connaissez plus. Nous retournons là, messieurs; nous y retournerons de bon coeur, pour être délivrés des ennemis du dedans et du dehors et de nous-même; et si l'on venait à vous dire qu'un jour, bientôt, vous, — oui vous! — vous fonderiez un monastère national, vous y établiriez des bénédictins, et que quelques-uns d'entre vous y prendront l'habit de pénitence, il faudrait dire: Pourquoi pas?

Avez-vous payé votre contribution à la CROIX?

De Valéra prédit que l'Angleterre sera vaincue

M. de Valéra, président de la république irlandaise, a adressé, le 22 janvier, de Dublin, à ses compatriotes, un message plein d'ardeur et d'espérance, où il prédit la défaite honteuse de l'Angleterre. Voici ses termes:

«Je suis heureux, dit M. de Valéra, d'être au milieu de vous et de vous féliciter à l'occasion du second anniversaire de la confirmation officielle de notre désir persistant d'obtenir notre ancienne indépendance, et l'établissement de notre Etat sur la volonté ferme du peuple et la mise à exécution des principes nationaux qui ont été universellement acceptés durant la guerre, comme étant la seule base d'une paix durable entre les nations.

«La fermeté avec laquelle vous avez résisté durant deux années aux répressions brutales sera un témoignage éclatant en faveur de notre pays au milieu de l'abandon de l'idéal et de la trahison de la conscience.

«Vos souffrances ont été grandes, il est vrai. Pendant ces mois, des dépêches authentiques nous ont apporté des nouvelles du meurtre de nos principaux citoyens, et du martyre de prisonniers sans défense. Des braves gens ont été torturés. Un enfant a même été condamné à l'échafaud pour avoir voulu rester fidèle à ses camarades patriotes. Les dépêches nous apprennent l'incendie des maisons et le pillage et la destruction des fruits de votre industrie et j'ai mesuré toute l'étendue du sacrifice que vous faisiez pour rester fidèles à vos principes.

«Mais, Dieu merci, malgré que des matamores armés vous outragent dans les rues avec insolence, l'héroïsme de vos pères est aussi le vôtre. Vos souffrances serviront à vous enseigner le prix de l'héritage national qui vous a été légué.

«Dieu merci! le moral excellent qui émerveille le monde demeure vivace et démontre que la force brutale peut assassiner de braves gens, mais que ces hommes bravaux ne peuvent pas atteindre l'idéal qui inspire ces braves gens.

«Vos souffrances ne seront certainement pas vaines. L'usurpateur ne pourra jamais vous forcer à abandonner votre droit, car cet abandon de votre droit pourrait seul rendre notre ennemi victorieux. L'amour de la patrie et de la liberté sera comme toujours supérieur à la force de son empire. Chaque goutte de sang patriotique qui est versée nous rendra plus sacré le devoir de la persévérance et plus certain son accomplissement.

Eamon de VALERA,

La crise économique et ses causes

Il est plus que probable que cette année les hommes d'Etat britanniques s'occuperont plus particulièrement des questions économiques et financières et qu'ils abandonneront un peu les questions de haute politique pour donner toute leur attention à la politique pratique.

L'année 1920 n'a pas tenu les promesses de 1919, dont la prospérité artificielle ne pouvait pas durer. Malheureusement la Trésorerie britannique, contrairement aux avertissements des économistes, a cru à la durée de l'activité intense de 1919; le chancelier de l'Echiquier a échafaudé son budget sur des prévisions d'un optimisme excessif, et il a contribué dans une large mesure à la dépression actuel-

le en chargeant d'un trop lourd fardeau fiscal le pays dont la capacité imposable a été atteinte et même dépassée.

On reconnaît aujourd'hui que la prospérité dont le monde a joui à la fin du dix-neuvième siècle et au commencement du vingtième a été due uniquement à l'échange universel des produits, aux relations sans restrictions des peuples entre eux, aux services réciproques qu'ils se rendaient, et que le retour de cette prospérité ou d'une prospérité comparable à celle d'avant-guerre n'est possible qu'à la condition que ces échanges, ces relations, ces services soient rétablis intégralement, dans toute leur amplitude et dans toute leur liberté. L'expérience est faite. Pendant deux ans, on a voulu continuer les procédés artificiels et l'on est arrivé à un état qui est très semblable à la faillite générale et qui y conduira sûrement si l'on ne revient pas au libre jeu des forces économiques.

Aucun pays ne le voit et ne le comprend mieux que la Grande-Bretagne. Peut-être, ayant moins souffert que d'autres, a-t-elle des choses une conception plus nette et apporte-t-elle à l'examen des problèmes un profond détachement. En tout cas, elle a la conviction aujourd'hui que l'on ne peut reconstruire l'Europe que par le commerce libre et sans restrictions; que c'est folie de croire que des peuples appauvris puissent être de bons clients, et que les intérêts économiques de tous les peuples sont interdépendants à ce point qu'aussi longtemps qu'il y en aura qui seront réduits à l'indigence, naturellement ou artificiellement, les autres souffriront.

Une autre leçon très dure dont l'Angleterre fait l'expérience est qu'il n'est pas possible à un pays, quel qu'il soit, de vouloir entreprendre tous les commerces, d'exercer toutes les industries, pour la raison que chaque pays, chaque race a ses aptitudes et ses dispositions spéciales, les unes naturelles, les autres acquises par une expérience et une pratique séculaires ce qui exclut, dans l'un et l'autre cas, la possibilité d'une concurrence efficace. Les Anglais disent: *Jack of all trades, master of none*; nous disons: «Qui trop embrasse, mal étirent.» C'est la même chose.

La Grande-Bretagne a voulu fabriquer des matières colorantes comme les Allemands et les Suisses, des jouets comme les Français, du zinc comme les Belges. Elle a échoué partout. Elle ne peut produire de matières colorantes suffisantes comme quantité ni comme qualité pour les besoins de son industrie textile, elle ne produit que des jouets lourds, disgracieux et chers, bien qu'elle ait la matière première chez elle et dans ses colonies d'Australie, qu'elle ait le charbon à la porte de ses usines et qu'elle l'ait à un prix inférieur à celui des autres pays, elle ne peut faire du zinc de qualité convenable ou à un prix commercial, et elle a fermé ses usines presque sans exception. Dans le nombre il y en a qui ont été agrandies à grands frais et construites spécialement. Rien n'y a fait, et récemment on débarquait à Swansea, le centre de l'industrie du zinc britannique, une cargaison de zinc. Inutile d'insister.

Tout cela indique une utilisation mal comprise de l'énergie nationale et un déploiement de force mal appliquée, sans compter l'emploi mal à propos de capitaux considérables qui eussent été plus profitablement consacrés à d'autres buts. Cela fait pressentir aussi des demandes de protection, de tarifs, de droit d'entrée pour soutenir des industries superflues aux frais des contribuables et au détriment des industries qui achètent cher des choses que l'étranger leur fournirait meilleures, de meilleure qualité et à des prix inférieurs.

Ces choses-là, on ne les proclame naturellement pas, mais, si la Grande-Bretagne ne profite pas de

l'expérience il est bon que d'autres évitent de tomber dans les mêmes erreurs.

L'année 1921 sera donc, selon toute probabilité, une année de reconstitution, de remaniement, de réorganisation économique, industrielle, commerciale et financière. La politique proprement dite n'occupera dans l'esprit des gouvernants britanniques que le second rang et, en tout cas, elle sera subordonnée aux considérations pratiques qui, plus que jamais, guideront les hommes d'Etat anglais.

Marguillier et franc-maçon

La franc-maçonnerie faisait déjà des siennes en 1771 à Montréal.

Dans ses *Petites Choses de notre histoire* (2e série), M. Pierre Georges Roy rappelle le cas peu banal d'un franc-maçon en même temps marguillier de la fabrique de Montréal vers 1771.

Quel est donc, en ce cas, le marguillier franc-maçon? M. Aeg. Fauteux n'en voit pas d'autre que Pierre-Joseph Gamelin, fils de Joseph et d'Angélique Giasson. Quoiqu'il n'eût que 35 ans en 1771, il était déjà un des négociants les plus importants de Montréal et il n'est pas étonnant qu'il ait été choisi marguillier malgré son âge relativement peu avancé.

M. Pierre-Georges Roy explique l'accointance de Pierre Gamelin avec la franc-maçonnerie par son constant voisinage avec la société anglaise. Il est remarquable en effet que presque toutes les filles de Pierre Gamelin, nées de son mariage avec Louise-Archange Delorimier, se soient mariées avec des protestants anglais et devant le ministre anglican, Marguerite avec Henry Loedel, Marie-Louise avec John Connolly et Catherine avec le lieutenant William Pritchard.

Le Sinn-Fein fait bloc

Le professeur Alfred O'Rahilly, registraire de l'université de Cork, et l'un des chefs en vedette du mouvement irlandais, est d'opinion que les Sinn Feiners ne sont pas plus disposés qu'auparavant à accepter la loi du partage de l'Irlande, mais qu'il est probable qu'ils consentiront à utiliser le système électoral que comporte cette loi afin de sonder le véritable sentiment du peuple. «Je n'ai pas de doute, dit-il, que les Sinn Feiners seraient réélus par de plus fortes majorités encore que lors des dernières élections, car jamais ils n'ont été plus solidaires qu'aujourd'hui.» Le professeur O'Rahilly ne croit pas d'ailleurs qu'il y ait vraiment eu une scission dans le parti, comme on le rapportait il y a six mois. On prétendait alors que le mouvement sinn feiner avait été compromis par les mesures annoncées par le gouvernement anglais.

«Quelle que soit la faiblesse qu'il y ait pu avoir alors dans les rangs du parti, assure-t-il, il est hors de doute que le Sinn Fein fait bloc maintenant. Le pays s'est habitué au terrorisme et le gouvernement en tentant d'étouffer dans le sang l'esprit qui anime le peuple ne fait que le vivifier. Il n'existe pas de moyens termes, autrement dit de Sinn Feiners modérés et de Sinn Feiners extrémistes. Cette classification n'a pas sa raison d'être. Nombre de Sinn-Feiners, il est vrai, se sont objectés tout d'abord aux tactiques de la guérilla, préférant opposer une résistance passive, mais les événements les ont fait changer d'idée depuis ce temps-là.»

L'Autriche et le bolchévisme

Sir William Goode, président de la section autrichienne de la Commission des réparations, est fermement partisan d'accorder, dans le plus bref délai et le plus largement possible, une aide précaire à l'Autriche. L'Autriche est dans une crise telle aujourd'hui que la question qui se pose à son sujet est celle-ci: «L'Autriche va-t-elle disparaître de la carte de l'Europe?»

«Les causes de la crise actuelle, déclare Sir Goode, sont les suivantes:

- (a) La disparité entre sa production intérieure actuelle et le minimum de ses besoins essentiels;
- (b) Une balance de son commerce à son détriment et qui est due à la nécessité de faire venir de l'extérieur la plus grande partie de ses denrées alimentaires;
- (c) Dépréciation de sa monnaie;
- (d) Déficit dans le budget de l'Etat.»

Ces conditions ont pour conséquences un état d'incertitude économique et politique, une terrible difficulté de vie et d'indiscibles misères.

«Si elles devaient avoir pour conséquence finale la chute de gouvernement central en Autriche, il faudrait alors envisager les trois éventualités suivantes:

- 1° Une tentative de la part des provinces autrichiennes en vue de se joindre à l'Allemagne.
- 2° La repartition des provinces autrichiennes parmi les Etats voisins, y compris l'Allemagne.
- 3° Un règne de terreur communiste ou bolchéviste.»

Envisageant ces trois éventualités, Sir Goode déclare:

«Il a été entendu qu'avant de renoncer à tout espoir, le gouvernement autrichien demandera au Conseil de la Société des Nations, sous l'article 80 du traité, de permettre sa réunion à l'Allemagne. Mon opinion propre est que l'Allemagne ne peut ni nourrir ni supporter toute l'Autriche. Le pourrait-elle qu'il me paraîtrait inconvenable que les Alliés pussent autoriser l'Allemagne à étendre son empire jusqu'aux bords de l'Adriatique, avec des frontières à l'arrière de la Tchéco-Slovaquie et sur les flancs de la Hongrie, de la Yougoslavie et de l'Italie. Si cela arrivait, le monde étonné pourrait

se demander qui a gagné la guerre.

«Quand à la répartition des provinces parmi les Etats voisins. Torarberg a déjà annoncé son intention de se réunir à la Suisse. Le Tyrol Salzburg et l'Autriche du Nord feraient indubitablement tout effort pour se réunir à leur voisine l'Allemagne. Pour empêcher ceci, il serait nécessaire de créer un corps d'occupation pour une période étendue. C'est un bruit courant à Vienne que les forces hongroises, régulières ou irrégulières, avanceraient vers Vienne, sous le prétexte d'empêcher cette ancienne capitale de tomber entre les mains des Tchèques. Dans ces conditions personne ne serait surpris en Autriche si les Tchèques essayaient de s'opposer par la force à l'occupation hongroise de Vienne.

«La Yougoslavie pourrait alors, et d'après ses récents traités défensifs avec la Tchéco-Slovaquie, décider d'attaquer la Hongrie. La destinée des provinces de Styrie, de la Basse et de la Haute-Autriche et de la Carinthie serait alors en plein gâchis d'une guerre de répartition, et il pourrait devenir difficile pour les grandes puissances d'en demeurer à l'écart.

«Si l'Autriche peut avoir une chance de continuer son existence, même avec son rationnement actuel, elle sera le dernier Etat à se laisser entamer par le bolchévisme. Tout l'argent et tout la propagande de Bela Kuhn ont été impuissants à ébranler l'esprit d'ordre du peuple autrichien. Mais si, après une longue période de souffrance patiemment supportée, la seule aube qui éclaire l'horizon de l'Autriche est dépourvue de tout rayon d'espérance, personne alors ne peut dire ce qui pourra se produire.

«Je ne veux pas paraître alarmiste, mais si les Alliés ne peuvent offrir aucun moyen d'existence à l'Autriche, je crains que nous n'ayons à nous tenir prêts pour un conflit qui échappera au contrôle de tout ce qui peut rester d'autorité en Autriche. Tout le monde sait que les bolchévistes ont tout préparé pour utiliser Vienne comme un centre de propagande et d'action. Ils espèrent que leur campagne dans cette partie du monde coïncidera avec la disparition du gouvernement central en Autriche et se répandra de là sur tous les pays d'Europe.»

Pour remédier à l'état actuel et prévenir le pire, Sire Goode, d'accord avec la section autrichienne des réparations, pense qu'un emprunt étranger, d'environ 250 mil-

lions de dollars, repartir en cinq années, pourra suffire à aider l'Autriche à sortir de sa crise et à se supporter elle-même. L'emprunt serait consenti sous le contrôle imposé des Etats prêteurs qui veilleraient à son emploi pour le but proposé.

La poule mouillée

Et tout le long de la route, sur les trottoirs paisibles des quais, il s'injectait tout seul...

— Tu n'as pas de cœur!... Pas de sang dans les veines!... mais certainement! sans quoi tu partirais!...

... Que racontes-tu...? Pas le sou...? Saute dans les bagages!... dans un compartiment de veaux!... Glisse-toi dans un train de marchandises...

... Comment...? pas honnête?

... Alors, pars à pied!...

... Manger...? Tu demanderas du pain dans les fermes... dans les presbytères... La belle affaire!... à vingt-deux ans!...

Quand il eut dépassé Notre-Dame et que, dans le brouillard du soir, au travers de la poussière d'or, il aperçut la silhouette massive de la nouvelle gare d'Orléans, alors son désarroi grandit encore: c'était une révolution intérieure où toutes les idées se produisaient, les plus raisonnables comme les plus folles; et par-dessus cette anarchie tonnait une tempête la voix furieuse de la volonté: «Lâche!... lâche!... lâche!...»

Songez!

Depuis cinq ans, il rêvait cela: aller à Lourdes! Vénérer, dans la vallée pyrénéenne, la Grotte miraculeuse qui se mire au bord du Gave!... Baiser le rocher où se posent les pieds de la Vierge, tout étoilés de roses!... Voir un malade se lever guéri au passage de l'Hostie Saint!... Entendre la musique grandiose d'un *Magnificat* éperdu, jeté là, sous le ciel, comme un remerciement par des milliers de poitrines...

Où... aller à Lourdes... quel rêve!

Seulement, pour le réaliser, il fallait une petite centaine de francs, un billet bleu!... Or, le pauvre ne

gagnait que soixante-dix francs par mois, lesquels allaient à sa famille, jusqu'au dernier centime.

Il avait beau compter ses cigarettes, supprimer un omnibus, mettre de l'encre sur la bordure de son chapeau, et faire le soir les adresses d'un magasin de nouveautés, il n'avait réussi à mettre de côté que douze pauvres francs!... Et encore ils s'étaient réduits subitement à huit, à cause de son parapluie qu'il avait laissé un jour sur la plateforme de Panthéon-Courcelles!

Et comme un pauvre affamé qui rôde autour des restaurants afin d'avoir au moins la vue et le parfum de la nourriture, quitte plus tard à être torturé par ce souvenir, le jeune employé ne manquait pas un départ pour Lourdes.

Il se rendait là-bas, gare d'Orléans, suivait les groupes qui allaient prendre le train... se mêlait à la conversation, portait les valises, les malades, aidait les bancardiers... se grisait de l'odeur de la gare, de son mouvement, de sa fièvre... se donnait l'illusion qu'il parlait, lui aussi, que son wagon était tout près... qu'il avait retenu sa place là, au milieu du compartiment, car il avait cédé celle du coin par mortification.

Et il allait... venait... le long d'un train, et quand ce train était parti, il allait devant un autre, et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Et quand ce dernier train s'ébranlait à son tour; quand, au chant du cantique national, il s'enfonçait à l'horizon court et fumeux; quand les derniers saluts disparaissaient au coin du dernier tournant... quand lui se retrouvait là, seul, comme un dédaigné de la Vierge, comme un méprisé... un paria dont on refuse la main et la présence... alors des larmes de douleurs lui montaient du cœur aux yeux, et il retournait, la tête basse, l'attitude découragée, le long des quais... croisant les marchands de vin, les tonneliers de Bercy, les filles enchevées, les terrassiers, les camionneurs, les gamins en rupture d'école... lui qui rêvait le bleu et le silence, d'idéal et de prière!

Au mois d'août, il refit son Calvaire: les hommes portaient à Lourdes. Il alla les voir partir.

Et, plus violente que jamais, la voix se fit entendre à lui:

— Non, tu ne mérites pas d'aller à Lourdes!... Car tu irais, si tu voulais... Tu ne sais donc pas ce qu'est la volonté?... Un homme

qui veut! Oh!... la chose terrible!... irrésistible!... Mais, veux donc!!!... poule mouillée!... lâche!... lâche!... lâche!!!...

Et, comme un soufflet sur sa joue, il recevait chaque mot dans son cœur... et ses mains tremblaient comme, sous la poussée de la tempête, tremble la pauvre feuille au bout des branches, et il allait vers le dernier train qu'en bouclait avec fracas... Il y allait sans pouvoir ne pas y aller; c'était une attirance... un vertige... une fascination invisible... une pauvre petite chose humaine, poussée en avant par le souffle tout-puissant de la Divinité...

Alors il regarde, hypnotisé, les compartiments qu'on ferme; et chaque portière qu'on pousse, c'est comme une pierre lourde qui tombe sur sa chère espérance.

... Lâche!... lâche!... Et il les compte... encore dix à fermer... neuf... huit!... sept!... six!... cinq!... quatre!...

Mais, tout d'un coup, il se précipite... Miracle!... là!... devant lui... à ses pieds... un billet!... à terre!... sur la voie... oublié, perdu par un pèlerin, diraient les employés... jeté là par la Vierge, murmurait-il tout bas, en le baissant... Oui!... jeté là par vous, Vierge Sainte... Vierge douce... Vierge délicate... Vierge Mère!... Vous saviez que votre enfant voulait venir, et alors comme on fait aux fous petits, vous même lui avez pris son billet pour aller vous voir...

Il n'avait que dix sous dans sa poche, le pauvre, mais ce fut assez pour jeter à la première station un télégramme à sa famille.

Puis après, ce fut l'oubli de la vie, l'exode complet en dehors des réalités d'ici-bas... Comment vécut-il à Lourdes...? Où coucha-t-il pendant les cinq jours qu'il y resta...?

C'est tout juste si lui-même pourrait le dire, car le bonheur, comme l'adversité, a ses ivresses après lesquelles la mémoire cherche le passé sans pouvoir tout y reconstruire...

Et maintenant, me direz-vous, avait-il, théologiquement, le droit de profiter d'un billet ainsi trouvé?

Le pauvre!... il eut environ une demi-seconde pour trancher ce gros cas de conscience... une demi-seconde!... C'est peu, même pour un vieux théologien blanchi sous le harnais...

Moi, je crois tout simplement que la Sainte Vierge n'a pas voulu lui donner le temps de la réflexion!...

PIERRE L'ERMITE

Le martyr de l'Irlande

Autre déclaration

De Valera, en passant pas Paris, a eu une entrevue dans le directeur de l'oeuvre et a fait cette déclaration.

J'ai quitté l'Amérique parce que dans un temps où les Anglais cherchent par une implacable politique de terrorisme, à effrayer notre peuple et à affaiblir notre moral, le devoir du chef des représentants de la nation irlandaise est d'être parmi ses compatriotes. En vérité, en restant en Amérique, j'aurais de grands avantages à mon pays.

«Le peuple irlandais réclame le droit de fixer sa destinée lui-même. Si l'Angleterre nous concède ce droit, nous n'aurons plus de difficultés ni avec elle, ni avec la minorité de l'Ulster. Si l'Ulster demande l'autonomie nous l'accorderons.

«Le parlement républicain d'Irlande a reçu un mandat bien défini. Il examinera toutes les propositions de paix de l'Angleterre, si celle-ci ne s'oppose pas à notre mandat; mais, malheureusement, il est trop évident que les déclarations de M. Lloyd-George ne nous laissent pas d'illusions. Ni la minorité unioniste, ni la majorité républicaine n'accepteront un gouvernement semblable à ceux des dominions.»

Le correspondant de «l'Ouvre» a demandé à Eamonn de Valera ce qu'il avait à dire au sujet des négociations entrées le gouvernement anglais et le R. P. Michael O'Flanagan, qui remplit les fonctions de premier ministre dans le gouvernement républicain d'Irlande. De Valera a déclaré que le R. P. O'Flanagan avait agi de sa propre initiative et en qualité de particulier, puis il a ajouté:

«Les offres de paix de M. Lloyd-George, qui ont été signalées par les journaux, ont bien peu de valeur. Ce que M. Lloyd-George dit aujourd'hui, il ne le répétera pas demain, si cela n'est pas de nature à favoriser sa politique.»

Un conseil de Pie X à méditer

«C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux im-

pies. En vain vous bâtirez des églises, vous prêcherez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère.»—S. S. PIE X.

NOTE IMPORTANTE

Pour cesser de recevoir la Croix, il faut renoncer formellement à son abonnement. Il ne suffit pas de refuser un numéro qui arrive par la poste ou qui souvent n'arrive pas. Il faut donner avis à l'administration de la Croix, verbalement ou par écrit.

Ce qu'il ne faut pas oublier

«Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications, qu'animé l'esprit catholique, méritent bien de la religion et de l'Eglise.»

LEON XIII.

Votre contribution à la «CROIX» est-elle payée?

L'IDÉAL CATHOLIQUE

Grande revue illustrée paraissant le 15 de chaque mois

Très attrayante et très instructive Littérature irréprochable

ABONNEMENT: 1 an, \$3.00

ADRESSE:

L'IDÉAL CATHOLIQUE

45 rue Saint-Gabriel, Montreal.

SUR LA

Question de la Guerre

comme sur toutes les autres questions

La «Croix» s'inspire

A ROME

Et se documente aux

Meilleures sources d'information.

Haute Qualité Bas Prix LES FOURRURES

SONT MAINTENANT UNE NÉCESSITÉ

Nos manteaux, pèlerines, tuniques, mantes et parures de printemps possèdent le charme d'une particulière distinction.

L'élégance des fourrures Desjardins est plus caractérisée et plus prenante que jamais dans nos nouveaux modèles avant-coureurs des modes d'hiver.

Nos prix sont plus bas que vous n'osiez l'espérer. Cela est dû à la prévoyance qui nous a fait emmagasiner, longtemps à l'avance, un stock considérable de peaux dont nous pouvons aujourd'hui disposer au grand bénéfice de notre clientèle.

Chas Desjardins & Cie

Limitée

130 RUE SAINT-DENIS

L'Évangile

Le 11^e Dimanche de Carême

Évangile selon S. Mathieu

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne, et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps, ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici: voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit, et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous, et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Calendrier de la quinzaine

- Dimanche, 13 février.— 1^{er} du Carême.
 Lundi, 14.— S. Valentin, m.
 Mardi, 15.— S. Faustin et S. Jovite, mm.
 Mercredi, 16.— Quatre-Temps. S. Onésime, év.
 Jeudi, 17.— S. Faustin, m.
 Vendredi, 18.— Quatre-Temps. La Lance et les Clous de N. S. J.-C.
 Samedi, 19.— Quatre-Temps. S. Conrad, c.
 Dimanche, 20.— 2^e du Carême.
 Lundi, 21.— Ste Vitaline, v.
 Mardi, 22.— Chaire de S. Pierre à Antioche,
 Mercredi, 23.— S. Pierre Damien, é. et d.
 Jeudi, 24.— S. Mathias, ap.
 Vendredi, 25.— S. Sulaire de N. S. J.-C.
 Samedi, 26.— S. Césaire, c.

Briand commence à louver à l'égard du Vatican

Une dépêche de Paris nous informe que M. Briand a demandé au Sénat français de remettre à plus tard l'étude de la question des relations de la France avec le Vatican, jusqu'à ce que fussent terminés les travaux de la Conférence interalliée.

Profitant de cette circonstance, M. Millès-Lacroix, soutenu par M. Savary, a fait adopter une motion préjudicielle décidant l'ajournement de l'examen de ce projet, voté par la Chambre, jusqu'au renouvellement de la Commission des affaires extérieures, qui, d'après le nouveau règlement prendra le titre de Commission des affaires étrangères. On sait que la nomination se fera au scrutin de liste en assemblée générale, les candidats étant désignés d'avance par les groupes proportionnellement à l'importance de chacun d'eux. Dans ces conditions, le groupe de l'entente démocratique radicale et radicale socialiste est assuré d'avoir la majorité.

M. de Selves, président, a été chargé de demander la nomination immédiate de cette Commission.

On le voit, M. Briand et ses amis cherchent des faux-fuyants. C'est ce que nous appréhendions lorsque M. Briand a été appelé à succéder à M. Leygues.

La spéculation illicite

L'économie politique, dite orthodoxe, celle des Jean-Baptiste Say et des Bastiat, est assurément fort démodée et pour s'avouer de ses doctrines il faut avoir aujourd'hui un robuste courage scientifique. Cependant il semble que les lois dégagées par cette école reçoivent dans les temps que nous traversons une certaine confirmation expérimentale. Sans parler de la tentative communiste qui échoue, en Russie, dans la misère, la famine et le sang, les faits quotidiens dont nous sommes, hélas! les victimes mécontentes, mais résignées, montrent l'inexorable exactitude de ces lois. Celui qui possède dans son portefeuille une liasse de morceaux de papiers immondes de saleté et qui ne peut trouver les cinq sous nécessaires pour payer sa place dans un autobus s'aperçoit forcément que la mauvaise mannaie chasse la bonne, et bien des ménagères, épouses de travailleurs conscients, commencent à sentir que le salaire nominal est tout à fait distinct du salaire réel, et que le véritable bien-être tient moins aux fortes paies qu'au bon marché des produits dont elles ont besoin.

Or une des vérités fondamentales affirmées par cette école classique est la loi de l'offre et de la demande. Les prix se forment par la libre convention des parties, et, en réalité, les choses valent ce que le vendeur en trouve et ce que l'acheteur veut ou peut les payer. Si les marchandises ont un marché suffisant, il se forme ainsi un prix courant auquel tout le monde, *volens nolens*, est tenu de se soumettre.

Mais lorsque éclate une crise économique et qu'une disette raréfie les produits, il est d'expérience séculaire qu'on se refuse à accepter les conséquences de cette loi. Le «peuple» se tourne traditionnellement vers le gouvernement et le somme de ramener l'abondance, et le gouvernement, qui est d'ailleurs parfaitement convaincu de son omnipotence, ne recule jamais devant les difficultés d'une pareille tâche. Mais il n'a, en réalité, qu'un seul moyen à sa disposition; faire des lois, et on a remarqué avec raison depuis longtemps qu'une loi n'a jamais fait pousser un épi de blé ni extrait une tonne de houille des entrailles de la mine. Les mesures qu'il ordonne restent donc sans efficacité, mais moins elles réussissent, plus ils s'obstinent dans la voie de la réglementation. Il taxe donc d'abord, réquisitionne ensuite et rationne enfin.

Mais il est un point surtout sur lequel à tort ou à raison gouvernants et gouvernés sont absolument d'accord, à savoir que le renchérissement des produits a pour cause principale, sinon unique, la rapacité des commerçants. C'est bien clair, puisque ce sont eux qui vendent cher! Il est donc juste autant que nécessaire de les punir avec une sévérité exemplaire. Quelquefois même, le peuple, estimant que la justice est trop lente, pille les boutiques de quelques marchands, gâte et jette à la voirie les denrées qui font le plus défaut; même il suspend quelque boulanger ou quelque épicer à la lanterne. Les historiens qui rapportent ensuite ces évé-

nements les déclarent regrettables en principe, mais, pour montrer leur impartialité, les excusent en pratique.

Il n'est pas de tradition mieux établie. Vers l'an 348 avant Jésus-Christ, l'Athénien Lysias demandait à l'aréopage la tête des marchands de grains accusés de spéculation illicite. Tibère et Dioclétien ont établi la taxe des denrées. Néron défendait les marchés à terme. Zénon déportait les commerçants qui vendaient trop cher et confisquait leurs biens. Charlemagne, dans un capitulaire qui est parvenu jusqu'à nous, avait ordonné des jours sans viande. Philippe le Bel fixait à quarante sous le setier du meilleur froment et ordonnait aux paysans d'envoyer leurs grains au marché, sous peine de confiscation, ce qui, au dire des chroniqueurs, eut pour résultat immédiat d'augmenter la pénurie des denrées.

Placée en face d'une semblable crise, la Convention en France suivit servilement ces antiques modèles. Plusieurs décrets successifs établirent le maximum des prix auxquels il était permis de vendre les denrées et marchandises considérées comme indispensables à la consommation. Mais comme le législateur était alors doué d'une ferme logique, il fixa même le maximum des salaires des ouvriers et des gages des domestiques. Ceux qui voulaient se livrer au commerce des grains étaient astreints à en faire la déclaration, on les soumettait aux réquisitions, on leur interdisait de vendre ou d'acheter ailleurs qu'aux marchés publics.

La guerre, en enlevant les ouvriers à la terre et à l'usine, en absorbant les capitaux disponibles, en épuisant les stocks, en désorganisant les transports, en diminuant la sécurité des transactions, a déterminé une crise économique à la vérité inévitable. Certes il ne nous viendra pas à la pensée de comparer nos ministres du ravitaillement à Tibère ou à Dioclétien, ni à Charlemagne, ni à Philippe le Bel, ni à Robespierre. Mais la vérité nous oblige à confesser qu'ils ont simplement repris les mêmes méthodes. Taxation, maximum, réquisition, rationnement, carême laïque, tous ces antiques moyens ont été remis en usage, avec, bien entendu, les accusations accoutumées contre les accapareurs.

En réalité ces lois de circonstance sont faites pour donner satisfaction à l'opinion publique excitée. Mais en dépit de l'interprétation si extensive que la jurisprudence a donnée, en France notamment, au délit de spéculation illicite, il est trop évident que toutes ces mesures n'ont exercé aucune influence sérieuse sur les prix. On pouvait prévoir cet échec. Où Robespierre, qui faisait couper la tête aux accapareurs, n'a pas réussi, il y avait tout lieu de croire qu'on ne réussirait pas en les menaçant de quelques jours de prisons et d'une amende de beaucoup inférieure aux bénéfices réalisés.

La protection n'est qu'un leurre

Lord Incheape, l'un des hommes d'affaires les plus remarquables de l'Angleterre et qui administre avec une maîtrise incomparable la «Peninsular and Oriental Steam Navigation», a prononcé ces temps derniers à Londres une allocution dans une réunion des actionnaires de cette entreprise. Cette allocution ne s'est point bornée à quelques phrases banales comme il arrive trop souvent dans de semblables circonstances. Lord Incheape a fait un exposé très clair et très complet des opérations de sa Compagnie

sans crainte de donner en outre son avis sur les questions d'ordre général qui intéressent le mouvement économique en Angleterre.

Partisan de la liberté commerciale, il a démontré que, surtout en raison de la situation difficile à laquelle sont soumises, en ce moment, les industries anglaises, il faut se garder, comme d'un danger, d'une politique douanière protectionniste pour laquelle on mène actuellement campagne. L'argument invoqué en faveur de cette politique est que certaines industries sont indispensables, essentielles et qu'il faut les conserver. Les industries chimiques, les verreries, les fabriques de porcelaine et des moteurs électriques sont parmi celles qui demandent à être protégées. Lord Incheape s'est élevé contre ces prétentions. Et il a renouvelé la proposition d'un moyen que l'on a conseillé souvent, mais que l'on se garde bien d'adopter: c'est celui des primes directes, des subventions à accorder à ces industries. On pourrait ainsi calculer ce qu'elles coûtent. N'est-il pas, au surplus, nécessaire de maintenir la liberté d'approvisionnement? Et cette liberté n'est pas la seule qui soit nécessaire aux chefs d'entreprise, il faut aussi que l'Etat ne vienne pas se mêler de leurs affaires et s'ériger en véritable contrôleur de leurs opérations. Ce sont là des habitudes mauvaises, prises pendant la guerre, et qu'on ne saurait tolérer désormais. Or, une politique douanière étroite ne légitimerait-elle pas une ingérence de cette nature?

Lord Incheape a fait la critique aussi de certaines taxes directes qui, mal établies, ont gêné pas mal d'industries, et au point de vue fiscal ont été contre leur but. Il n'a point manqué, non plus, dans cet exposé critique de la situation économique de l'Angleterre, de traiter la question des rapports entre employeurs et employés. Les grèves qui, depuis la fin de la guerre, ont successivement éclaté en Angleterre, sont l'indice d'un malaise qu'il faudrait dissiper et dont le remède est dans un retour aux sains principes d'une organisation rationnelle du travail qui est de ne payer que le travail utile accompli, résultat obtenu seulement par le travail aux pièces.

Ce sont là des vérités que n'a pas craint de dire très haut lord Incheape et aux chefs d'industries qui réclament une politique douanière étroite, et au gouvernement, et aux ouvriers. Non seulement ce véritable chef à su, par son initiative, présider à d'importantes et heureuses opérations pour la Compagnie qu'il administre, mais il a aussi le courage de faire entendre des critiques sans réticences, appuyées sur des connaissances et une expérience qui lui donnent l'autorité incontestable dont il jouit en Angleterre et dans le monde des affaires des autres pays. Et ce courage consiste, surtout, à proclamer, à l'encontre de ce que prétendent trop de gens peu avisés, que les lois économiques font sentir, chaque jour, leur puissance inéluctable et qu'il faut en tenir le plus grand compte sous peine d'accroître encore les maux de la crise actuelle.

Une pareille vie l'a contraint à s'adapter aux circonstances et à fait de lui un homme plus ou moins pratique, ayant appris enfin que la vie, c'est la vie, et non une interminable discussion philosophique. Ces conditions terribles et brutales dans lesquelles se trouve l'ancien «sur-homme» vont peut-être donner à la Russie future ce qui lui faisait défaut: une classe d'hommes pratiques, parfaitement au courant de la vie quotidienne du peuple, et sachant fournir sa somme de travail, au lieu de discours sans fin sur chacune des questions relatives à la vie politique et sociale du pays. C'est le seul bon résultat qu'aura donné l'existence abominable que mènent actuellement les intellectuels russes. A quelque chose malheur est bon.

Néanmoins, il n'a perdu ni la faculté ni le besoin de penser et, dans ses rares moments de liberté, il trouve encore la possibilité de s'adonner à son ancienne passion pour les questions politiques et philosophiques. Durant ses loisirs, de plus en plus espacés, il crée les pauvres restes de ce qu'on appelle «l'opinion publique» dans les pays occidentaux.

La classe intellectuelle russe est d'avis que la libération du pays se

fera à l'aide des forces intérieures. Elle croit que, même s'il faut passer par une période de dictature, militaire ou autre, ce ne serait qu'une des phases propres à chaque révolution, mais que la possibilité de mener le pays à sa régénération et à son développement historique réside seulement dans un gouvernement capable de maintenir un pouvoir ferme, de protéger le pays contre les tentatives des partis extrêmes, tant de droite que de gauche, d'établir les lois fondamentales par la voie de la Constituante et d'assurer à chaque citoyen et à son initiative privée le maximum de libertés, dans les cadres de la légalité strictement observée.

La grande majorité des intellectuels ayant accepté les principes de la révolution de mars et constatant que les paysans les ont acceptés, eux aussi, sont convaincus que le retour à l'ancien régime, même modifié, n'est plus possible; que toutes les tentatives pour le rétablissement de ce régime sont condamnées d'avance à l'insuccès complet, grâce à l'opposition farouche de la classe paysanne; mais que d'autre part toutes les mesures et toutes les lois ayant tendance, même de loin, à se rapprocher des théories bolchévistes sont également vouées à un échec définitif, parce que les conditions de la vie russe sont en contradiction radicale avec toutes les expériences forcées qui ont conduit le pays à la ruine complète.

La défiance qu'éprouve la société russe pour toute idée d'étatisation des branches de l'activité sociale quelles qu'elles soient est très caractéristique dans un pays où, même sous l'ancien régime, les grandes compagnies privées de transports n'existaient plus, les chemins de fer étant presque tous nationalisés.

Car, jamais l'Etat, même après la chute du bolchévisme, ne pourra réparer assez promptement les voies ferrées complètement désorganisées. Seule l'initiative privée sera en mesure de sauver les transports russes de l'état désespéré dans lequel ils se trouvent actuellement. Ces tendances économiques sont donc d'accord avec les tendances politiques. La position de la société russe vis-à-vis des divers partis, vis-à-vis de la politique des diverses puissances à l'égard de la Russie, est conforme aux tendances sus indiquées.

La société russe ne croit pas à la régénération de son pays par les forces de l'ancienne Russie, morte à jamais. Mais elle ne croit pas davantage aux partis politiques semi-bolchévistes qui, en déclarant hautement leur fidélité aux principes démocratiques, se plaisent plutôt à condamner les erreurs et les fautes d'un Wrangel plus que les crimes sans nom commis par les bolchéviks.

Notre Saint Père le Pape Benoît XV écrivait, le 6 mai 1916: «Le peuple chrétien, toujours royalement large pour toutes les initiatives qui intéressent le salut des âmes, ne fera pas attendre sa généreuse contribution à l'oeuvre de la bonne presse, dès qu'il aura été éclairé sur la souveraine nécessité de cette oeuvre et qu'il aura appris à la regarder comme la noble protectrice de ses intérêts.»

«Mettre les oeuvres de presse de côté, disait le saint et clairvoyant Pie X, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple et ne rien comprendre au caractère de son temps.»

Quelle est, en effet, la vie de l'intellectuel russe? Levé dès 6 heures du matin, il scie et fend le bois nécessaire pour la journée, apporte de l'eau du rez-de-chaussée à l'étage qu'il habite l'eau ne montant qu'au second, faute de pression; nettoie la cour. Il part ensuite à pied (en hiver, il n'y a plus de tramways, et cet été, deux lignes seulement fonctionnaient) pour être à 10 heures à son travail obligatoire dans un des innombrables bureaux soviétistes. De retour vers 5 heures, si l'on ne distribue rien par carte, ce qui arrive de plus en plus fréquemment, il va au marché échanger contre de la farine, du pain ou du millet, une pelisse, une montre, un samovar ou tout autre objet dont il puisse se défaire sans trop en pâtir. Il risque, à cette opération, sinon toujours sa vie, tout au moins la prison. Mais il faut manger. S'il y a distribution, il prend sa place dans une queue interminable pour recevoir, après quelques heures d'attente, soit un hareng, soit une demi-livre de sucre (la veille des fêtes), soit un quart d'avoine torréfiée et moulue, baptisée café, soit la moitié, voire même le quart d'un morceau de savon. Entendez par savon un mélange de graisse et de sable fin. Souvent aussi son attente a été vaine: il n'y a pas suffisamment de marchandises pour satisfaire tout le monde. C'est à recommencer.

Ainsi se passe la journée de l'intellectuel, si rien ne trouble sa besogne quotidienne. Mais parfois il lui arrive de tomber dans une rafle en allant acheter une livre de pain au marché, ou bien dans un guet-apens de la «Tché Ka» (commission extraordinaire souveraine, et maîtresse irresponsable de la vie et des biens des citoyens «des plus heureux et les plus libres» de la République communiste), installée dans l'appartement d'un ami, etc., etc.

Une pareille vie l'a contraint à s'adapter aux circonstances et à fait de lui un homme plus ou moins pratique, ayant appris enfin que la vie, c'est la vie, et non une interminable discussion philosophique. Ces conditions terribles et brutales dans lesquelles se trouve l'ancien «sur-homme» vont peut-être donner à la Russie future ce qui lui faisait défaut: une classe d'hommes pratiques, parfaitement au courant de la vie quotidienne du peuple, et sachant fournir sa somme de travail, au lieu de discours sans fin sur chacune des questions relatives à la vie politique et sociale du pays. C'est le seul bon résultat qu'aura donné l'existence abominable que mènent actuellement les intellectuels russes. A quelque chose malheur est bon.

Néanmoins, il n'a perdu ni la faculté ni le besoin de penser et, dans ses rares moments de liberté, il trouve encore la possibilité de s'adonner à son ancienne passion pour les questions politiques et philosophiques. Durant ses loisirs, de plus en plus espacés, il crée les pauvres restes de ce qu'on appelle «l'opinion publique» dans les pays occidentaux.

La classe intellectuelle russe est d'avis que la libération du pays se

L'oeuvre du bon journal recommandée par Pie X et Benoît XV

Notre Saint Père le Pape Benoît XV écrivait, le 6 mai 1916: «Le peuple chrétien, toujours royalement large pour toutes les initiatives qui intéressent le salut des âmes, ne fera pas attendre sa généreuse contribution à l'oeuvre de la bonne presse, dès qu'il aura été éclairé sur la souveraine nécessité de cette oeuvre et qu'il aura appris à la regarder comme la noble protectrice de ses intérêts.»